Avant-propos

Le présent rapport aborde la question urgente des pertes et dommages liés au climat qui se font déjà ressentir et surviendront dans l'avenir. Il le fait sous l'angle de la gestion des risques. Il examine comment le changement climatique se manifeste et se manifestera dans différentes régions du monde au fil du temps, en s'intéressant à trois types d'aléa : les changements à évolution lente comme la montée du niveau de la mer ; les phénomènes climatiques extrêmes comme les vagues de chaleur, les fortes précipitations et les sécheresses ; enfin, les éventuelles modifications non linéaires de grande ampleur du système climatique lui-même. Le rapport étudie les approches envisageables pour réduire et gérer les risques en mettant l'accent sur l'action des pouvoirs publics, ainsi que sur le financement et l'utilité de la technologie dans l'efficacité des processus de gestion des risques. S'appuyant sur les expériences menées dans le monde entier, en particulier dans les pays les moins avancés et les petits États insulaires en développement, il met en lumière un certain nombre de bonnes pratiques et indique des marches à suivre.

L'essentiel du présent document a été rédigé avant que le Groupe de travail I du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) ne publie son compte-rendu dans le cadre de son sixième Rapport d'évaluation. Il n'en repose pas moins sur les mêmes travaux de recherche (ainsi que sur des travaux plus récents). Élaboré dans le cadre d'un projet couvrant une année, il a bénéficié des conseils et contributions spécifiques des plus grands spécialistes du changement climatique des milieux scientifiques, ainsi que des connaissances d'un large éventail d'experts issus de la recherche académique (notamment dans les domaines de l'économie et des sciences sociales), de l'analyse des politiques, des risques financiers, des risques de catastrophe et de la reconstruction travaillant pour des organisations internationales, des administrations nationales et des laboratoires d'idées. L'organisation d'une série d'ateliers réunissant des acteurs des pouvoirs publics et du monde scientifique et la constitution d'un groupe consultatif de haut niveau chargé d'accompagner l'élaboration du rapport se sont révélés particulièrement utiles, fournissant ainsi une large diversité de points de vue et de connaissances spécialisées.

Ce rapport s'adresse aux décideurs chargés d'étudier et d'évaluer les mesures envisageables pour réduire et gérer les risques de pertes et de dommages induits par le changement climatique. Par ailleurs, nombre de ses conclusions concernent de façon plus générale la société, notamment pour ce qui est de la gestion de l'environnement et des risques de catastrophe, ainsi que les ministères responsables des domaines dans lesquels il est de plus en plus nécessaire de prendre en compte les effets néfastes du changement climatique, tels que ceux de la finance, des infrastructures, de l'eau et de l'agriculture. Ce rapport distille des informations permettant de mieux comprendre certaines des grandes questions entourant ces risques. Il vise ainsi à enrichir la concertation politique et publique (au niveau international et national) et à encourager une action indirecte des acteurs du secteur privé et de la société civile.

Remerciements

Le rapport *Gérer les risques climatiques et faire face aux pertes et dommages* a été élaboré sous la supervision de Simon Buckle, Chef de la Division de l'environnement, des transitions et de la résilience au sein de la Direction de l'environnement de l'OCDE, qui a également participé à sa rédaction. Nicolina Lamhauge, Marcia Rocha, Balazs Stadler et Bopha Chhun, de la Direction de l'environnement de l'OCDE, en sont les auteurs principaux et les coordonnateurs. Les chapitres, sections et encadrés ont été rédigés avec le concours des experts suivants :

- Chapitre 2 : Types d'incertitudes et compréhension des risques de pertes et de dommages
 - <u>Auteurs principaux</u>: Erica L. Thompson (London School of Economics) (intégralité du chapitre 2); Friederike Otto (Oxford University, désormais Grantham Institute, Imperial College London) et Luke Harrington (Victoria University of Wellington, Nouvelle-Zélande) (section 2.2.1); Chandra Sekhar Bahinipati (Indian Institute of Technology Tirupati, Inde (encadré 2.6);
- Chapitre 3 : Les impacts du changement climatique et leurs effets en cascade : conséquences en termes de pertes et de dommages
 - <u>Auteurs principaux</u>: Jochen Hinkel (Global Climate Forum) (encadré 3.2 et section 3.4); Friederike Otto (Oxford University, désormais Grantham Institute, Imperial College London) et Luke Harrington (Victoria University of Wellington, Nouvelle-Zélande) (section 3.5); Timothy M. Lenton, Jesse F. Abrams, Paul D. L. Ritchie, Chris A. Boulton, Mark Williamson (Global Systems Institute, University of Exeter) (sections 3.2.1 et 3.6);
 - Autre auteur : Leigh Wolfrom (Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE) (section 3.2.1);
- Chapitre 4 : Action publique, gouvernance et institutions à l'appui de la réduction et de la gestion des pertes et dommages
 - <u>Auteurs principaux</u>: Jochen Hinkel (Global Climate Forum) (section 4.5); Rosalind Cornforth, Lindsay Todman, Ross Fairgreave, Heather Plumpton, Theodore Shepherd, Elena Tarnavsky, Celia Petty (Walker Institute, University of Reading) (encadré 4.3);
 - Autre auteur : James Acidri (Evidence for Development) (dont les points de vue ont servi de fil directeur tout au long du chapitre);
- Chapitre 5 : Le financement et les risques financiers face à l'augmentation des pertes et des dommages
 - <u>Auteurs principaux</u>: Leigh Wolfrom (Direction des affaires financières et des entreprises de l'OCDE) (section 5.3.3); Juan Casado-Asensio et Alberto Agnelli (Direction de la coopération pour le développement de l'OCDE) (section 5.4).

Le rapport a également bénéficié des précieuses orientations stratégiques définies par les membres d'un groupe consultatif ad hoc de haut niveau et leurs équipes. Le Groupe consultatif de haut niveau a été coprésidé par Masamichi Kono, Secrétaire général adjoint de l'OCDE, et Maria Flachsbarth, Secrétaire d'État parlementaire auprès du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de

l'Allemagne (BMZ). Les membres du Groupe consultatif de haut niveau sont (par ordre alphabétique) : M. Christoph Bals, Directeur des politiques à Germanwatch et vice-président de l'initiative MCII (Munich Climate Insurance Initiative); Mme Janine Coye Felson, Ambassadrice et représentante permanente adjointe, mission permanente du Belize auprès des Nations Unies; M. Arunabha Ghosh, fondateur et administrateur général, Council on Energy, Environment and Water(CEEW); M. Saleemul Hug, Directeur, International Centre for Climate Change and Development (ICCCAD); Mme Ekhosuehi Iyahen, secrétaire générale, Insurance Development Forum (IDF); Mme Maria Carolina Urmeneta Labarca, chef de la division Changement climatique, ministère de l'Environnement, Chili; M. Jürg Luterbacher, directeur Science et Innovation, et scientifique en chef, l'Organisation météorologique mondiale (OMM); M. Ricardo Mena, Directeur, Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (UNDRR), Genève; M. Seyni Nafo, Ambassadeur et haut représentant du président malien pour le climat et coordonnateur de l'Initiative pour l'adaptation de l'agriculture africaine ; Mme Mari Elka Pangestu, directrice générale pour les politiques de développement et les partenariats, Banque mondiale ; M. Johan Rockström, Directeur, Potsdam-Institut für Klimafolgenforschung (PIK); M. Aiyaz Sayed-Khaiyum, procureur général et ministre de l'Économie, de la Fonction publique et des Communications, République des Fidji ; Mme Anne-Marie Trevelyan, Championne internationale (Royaume-Uni) de l'adaptation et de la résilience pour la présidence de la COP26, secrétaire d'État au commerce international et présidente de la Commission du commerce : M. German (Jerry) Velasquez, directeur de la Division de l'atténuation et de l'adaptation, Green Climate Fund (GCF).

Il convient de remercier les relecteurs extérieurs, qui ont formulé des observations et suggestions utiles : Annette Detken, InsuResilience Solutions Fund ; Christian Otto, Potsdam-Institut für Klimafolgenforschung (PIK); Roger Pulwarty, National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA) ; Debra Roberts, Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) (IPCC) et eThekwini Municipality, Durban ; Theodore Shepherd, University of Reading ; Erica Thompson, London School of Economics ; et Koko Warner, Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Ces remerciements s'adressent aussi aux intervenants et participants des trois ateliers ci-après, organisés aux fins de l'établissement du rapport :

- Évaluer les pertes et dommages socio-économiques induits par le changement climatique,
 13 janvier 2021;
- Démarches de réduction et de gestion des risques de pertes et dommages, 15 avril 2021;
- Problèmes méthodologiques posés par l'évaluation des pertes et dommages socio-économiques induits par le changement climatique en Inde, 25 mai 2021 (organisé en collaboration avec l'Indian Institute of Technology Tirupati (IITT) and the Indian National Institute of Disaster Management (NIDM)).

Les auteurs sont reconnaissants au Comité des politiques d'environnement (EPOC), à son Groupe de travail sur le climat, l'investissement et le développement (GTCID) et au Réseau du Comité d'aide au développement (CAD) sur l'environnement et la coopération pour le développement (ENVIRONET) de leur action de supervision, de révision, d'information et de conseil.

Le projet a bénéficié des orientations générales de Rodolfo Lacy et d'Ingrid Barnsley, respectivement directeur et directrice adjointe de la Direction de l'environnement de l'OCDE. Les auteurs remercient également leurs collègues ci-après, de leurs précieux commentaires et travail de révision : Aimée Aguilar-Jaber, Marta Arbinolo, Juan Casado-Asensio, Mario Cervantes, Antoine Dechezleprêtre, Kathleen Dominique, John Dulac, Jane Ellis, Catherine Gamper, Raphael Jachnik, Sirini Jeudy-Hugo, Takayoshi Kato, Fatos Koc, Eliza Lanzi, Xavier Leflaive, Catriona Marshall, Mireille Martini, Mariana Mirabile, Michael Mullan, Shashwati Shankar Padmanabhan, Robert Patalano, Edward Perry, Mikaela Rambali, Delia Sanchez-Trancon, Jens Sedemund, Leigh Wolfrom et Robert Youngman.

Nassera Belkhiter, Dominique Haleva et Ines Reale, de la Direction de l'environnement de l'OCDE, ont concouru à la mise en forme du texte pour publication, et Mark Foss à sa rédaction.

Enfin, il convient de saluer l'aide financière et la collaboration du ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement de l'Allemagne (BMZ) ainsi que les contributions de différents programmes de la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH, en particulier celles apportées par Marting Kipping, Christoph von Stechow, Manuel Friedlein, Nicola Hanke, Joana Helms, Lea Sarah Kulick, Daniel Stadtmüller et Britta Horstmann.



Extrait de :

Managing Climate Risks, Facing up to Losses and Damages

Accéder à cette publication :

https://doi.org/10.1787/55ea1cc9-en

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Avant-propos », dans *Managing Climate Risks, Facing up to Losses and Damages*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: https://doi.org/10.1787/53d0c480-fr

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes : http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation.

